

ACTION URGENTE

HONDURAS. UNE COMMUNAUTÉ D'ORIGINE AFRICAINE EN DANGER

Des membres d'une communauté garifuna installée dans le nord-est du Honduras, et qui compte la défenseure des droits humains Miriam Miranda, ont été enlevés puis relâchés par des hommes armés après avoir découvert sur leur territoire une piste d'aéroport illégale utilisée par des trafiquants de drogue. La sécurité de Miriam Miranda et du reste de la communauté demeure compromise.

Tôt le 17 juillet 2014, plusieurs membres d'une communauté garifuna, d'origine africaine, dont la défenseure des droits humains **Miriam Miranda**, se trouvaient dans un endroit reculé du territoire garifuna à Vallecito, dans le département de Colón, lorsqu'ils ont été enlevés par quatre hommes lourdement armés. Ils étaient déjà venus à cet endroit et avaient découvert qu'une piste d'aéroport illégale, utilisée par des trafiquants de drogue et détruite par l'armée en janvier dernier, avait été reconstruite. Miriam Miranda a raconté à Amnesty International que leurs agresseurs les ont fouillés, ont pris leurs téléphones portables et leur ont dit qu'ils allaient les tuer. Lorsqu'ils ont appris que d'autres membres de la communauté étaient dans les environs et pourraient avoir connaissance de l'enlèvement et demander de l'aide, ils ont téléphoné à leur chef. Des renforts sont arrivés et à l'issue de négociations, les personnes enlevées ont finalement été relâchées au bout de quelques heures.

Miriam Miranda est la coordinatrice générale de l'Organisation fraternelle noire du Honduras (OFRANEH), qui œuvre pour promouvoir et défendre les droits de la population garifuna. En 2011, cette femme a fait l'objet de mesures conservatoires ordonnées par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, étant victime de menaces et de harcèlement en raison de son travail. Ces mesures n'ont pas été mises en pratique de façon appropriée.

Dans les heures qui ont suivi l'enlèvement, plusieurs organisations nationales et internationales ont lancé des appels à l'action. Un contingent militaire a alors été envoyé sur place pour assurer la protection des personnes enlevées. Néanmoins, il s'agissait d'une mesure provisoire et partielle qui ne permettra pas de garantir la sécurité de Miriam Miranda et des autres membres de la communauté une fois chez eux. De plus, rien n'a été fait pour sécuriser le territoire garifuna où des trafiquants de drogue semblent opérer, ce qui met l'ensemble de cette communauté en danger.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- engagez les autorités à diligenter sans délai une enquête indépendante sur l'enlèvement du 17 juillet, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- exhortez-les à mettre pleinement en œuvre les mesures ordonnées par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme en faveur de Miriam Miranda, et à fournir une protection efficace à cette femme, à sa famille et à tous les membres de la communauté garifuna, dans le respect de leurs souhaits ;
- rappelez-leur qu'elles ont pour obligation de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte de représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'Homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 SEPTEMBRE 2014 À :

Ministre de l'Intérieur

Arturo Corrales

Secretaria de Estado en el Despacho de Seguridad

Aldea el Ocotal, Antiguo Local de la Academia Nacional de Policia

Tegucigalpa, Honduras

Courriel :

comunicacionCNDS@gmail.com

Formule d'appel : *Estimado Señor*

Ministro, / Monsieur le Ministre,

Procureur général

Oscar Chinchilla Banegas

Ministerio Público, Lomas del Guijarro

Avenida República Dominicana

Edificio Lomas Plaza II

Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 2221 5667

Twitter : [@MP_Honduras](https://twitter.com/MP_Honduras)

Formule d'appel : *Señor Fiscal*

General, / Monsieur le Procureur général,

Copies à :

Organisation fraternelle noire du

Honduras (Organización Fraternal Negra

Hondureña - OFRANEH)

Apartado Postal 341, La Ceiba

Atlántida, Honduras

Fax : +504 25521513 / +504 24490003

Courriel : ofraneh@yahoo.com /

garifuna@ofraneh.org

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

HONDURAS. UNE COMMUNAUTÉ D'ORIGINE AFRICAINE EN DANGER

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En 1997, l'Institut national agraire a accordé à la communauté garifuna des titres de propriété pour 980 hectares de terrain à Vallecito, dans le département de Colón. Depuis des années, la région est témoin d'une criminalité organisée, des trafiquants de drogue ayant notamment construit une piste d'aéroport illégale pour leurs activités. La communauté garifuna fait l'objet de harcèlement, d'actes d'intimidation et de menaces alors qu'elle essaye de prendre possession de ses terres.

Au Honduras, les peuples indigènes et garifuna souffrent toujours de discriminations et d'inégalités, y compris en matière de droits à la terre, au logement, à l'eau, à la santé et à l'éducation. Des projets de grande envergure sont mis en œuvre sur leurs terres sans qu'ils soient consultés et sans qu'ils aient donné leur consentement libre et informé au préalable. Les responsables indigènes et garifunas font l'objet d'accusations fabriquées de toutes pièces, ainsi que d'agressions et de manœuvres d'intimidation en raison de leur travail de défense des droits humains. C'est le cas de Miriam Miranda, qui est en première ligne pour protéger les droits de la communauté garifuna, notamment en ce qui concerne leur territoire et leurs ressources naturelles.

Les défenseurs des droits humains risquent fortement de subir des violences au Honduras. Selon la Commission nationale des droits humains, 30 journalistes et 70 avocats y ont été tués depuis janvier 2010. Selon les informations dont dispose Amnesty International, parmi les dizaines d'affaires d'atteintes aux libertés fondamentales et de violences perpétrées à l'encontre de défenseurs des droits humains au cours de ces cinq dernières années, une seule a vu les responsables jugés, déclarés coupables et condamnés. Pour en savoir plus, consultez *Open letter to the presidential candidates of the Republic of Honduras*, <http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR37/014/2013/en>.

En juin 2014, le Congrès hondurien a approuvé la version préliminaire d'un projet de loi visant à protéger les journalistes, les défenseurs des droits humains et les agents du système judiciaire. Au vu des violences dont ces personnes font l'objet, il est essentiel que cette loi soit approuvée et promulguée, et que des ressources adéquates, financières et humaines, soient consacrées à la mise en place d'un mécanisme de protection efficace.

Personnes concernées : Miriam Miranda (f) et membres de la communauté garifuna
Hommes et femmes

AU 185/14, AMR 37/009/2014, 22 juillet 2014

